



The Alberta Teachers' Association

COMITÉS CONSULTATIFS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS (CTF/FCE)

Date d'affichage des postes vacants : le 12 février 2025

Date de clôture des mises en candidature : le 7 avril 2025

Durée du mandat : deux ans à partir du mois de juillet 2025

Comités

Chaque année, l'Alberta Teachers' Association (ATA) a le droit de nommer des candidats pour siéger aux comités consultatifs de la CTF/FCE. En 2025-2026, l'ATA recherche des candidats pour les comités consultatifs suivants :

- Le Comité consultatif de la diversité et des droits de la personne
- Le Comité consultatif du français langue première
- Le Comité consultatif de l'éducation autochtone
- Le Comité consultatif de la condition féminine
- Le Comité consultatif de la profession enseignante

Engagement

Siéger à l'un de ces comités est l'occasion de faire entendre votre voix et de représenter vos collègues à l'échelle nationale. En qualité de membre d'un comité consultatif, vous participerez aux réunions du comité pour y apporter votre point de vue d'enseignant ou de leader scolaire de l'Alberta, et contribuer à la discussion sur les sujets associés au travail du comité.

Chaque comité se réunit au moins trois ou quatre fois par année scolaire, et les réunions se déroulent sous forme de visioconférences aux dates et heures convenues par les membres. Dans la mesure du possible, une des réunions des comités consultatifs se tient en personne, elle a lieu habituellement en février, à Ottawa. Les dépenses liées aux déplacements et aux frais associés encourus, y compris l'embauche d'un enseignant suppléant, sont alors couvertes pour permettre à tous les membres qui travaillent sur le terrain d'y assister.

Veuillez noter que les membres nommés par l'ATA pour siéger à l'un des comités consultatifs de la CTF/FCE ne seront pas nécessairement retenus.

Candidature

Tout membre actif ou associé de l'ATA peut être nommé pour devenir membre d'un de ces comités, à condition qu'il possède le niveau d'adhésion à l'ATA le plus élevé auquel il est admissible. Les membres nommés posséderont de l'expérience, des compétences et/ou des connaissances liées au travail du comité en question et, le cas échéant, s'identifieront comme appartenant au groupe d'équité représenté par ce comité. Une attention particulière sera également accordée à ceux qui démontrent un engagement profond envers l'ATA, par exemple ceux qui participent à l'Assemblée représentative annuelle ou au Congrès d'été, et/ou occupent un poste au sein d'une section locale, d'un conseil de spécialistes, d'une unité de négociation ou d'un grand congrès d'enseignants. Les candidats nommés pour siéger à ces comités sont sélectionnés en fonction de leur expertise, de leur engagement envers l'ATA et, dans certains cas, de leur situation géographique et de leur domaine d'expertise.

Les candidats qui s'identifient comme appartenant à des groupes en quête d'équité seront également pris en considération afin de donner la parole à des personnes aux points de vue variés qui sont généralement sous-représentées.

Pour toute mise en candidature, veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne accessible sur le site Web de l'ATA sous Advocacy > Volunteer, et ce, avant la date de clôture. On encourage tous les candidats à contacter leur(s) représentant(s) de district afin de mieux comprendre le travail effectué par les comités de l'ATA.

Tous les candidats seront informés du résultat de cette compétition. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Lindsay Yakimyshyn à lindsay.yakimyshyn@ata.ab.ca, ou au 780-447-9425 ou 1-800-232-7208.